

canadienne, et de recommander des réformes et des améliorations.

Les mesures d'ordre fiscal dont vous serez saisis au cours de la présente session auront pour objet de créer de meilleures possibilités d'emploi pour les Canadiens, de favoriser la croissance de l'économie à un rythme élevé, d'affermir la balance des paiements internationaux du Canada et de maintenir la stabilité des prix. De nouvelles mesures budgétaires seront présentées afin d'offrir d'autres solutions aux problèmes de longue durée.

Mes Ministres vont présenter de nouveau les résolutions que renfermait le dernier budget, dont le principal objectif était de stimuler la croissance économique. Cela comprendra le stimulant à la production offert aux entreprises de fabrication et de transformation par la suppression de la moitié de l'impôt sur la première tranche de \$50,000 de revenu imposable provenant de ventes accrues, et du quart de l'impôt accru sur tout revenu additionnel résultant de l'augmentation des ventes. Cela comprendra aussi la mesure visant à accorder aux sociétés et aux particuliers le droit de déduire du revenu découlant de la production du pétrole et du gaz les frais de forage et d'exploration, et à permettre que soient déduites aux fins de l'impôt sur le revenu certaines dépenses faites pour acquérir des droits d'exploitation relatifs au pétrole et au gaz. La mesure tendant à accorder un dégrèvement d'impôt spécial à l'égard des impôts provinciaux sur l'exploitation forestière sera également présentée de nouveau en vue de faire disparaître toute distinction injuste dans l'impôt sur l'abattage du bois. Les sociétés qui extraient le minerai de fer viendront s'ajouter à la liste de celles qui sont exemptes de l'impôt spécial sur le revenu réalisé au Canada par les succursales de corporations non résidentes. Vous serez saisis de nouveau de la mesure visant à augmenter de \$50 par année les déductions d'impôt accordées pour les enfants.

Mon Gouvernement entend s'efforcer, de concert avec l'industrie canadienne, d'accroître et d'accélérer l'application des ressources de la science à la production industrielle. Il vous sera demandé d'approuver le nouveau stimulant fiscal, annoncé dans le dernier exposé budgétaire, à l'adresse des entreprises qui augmenteront les sommes qu'elles affectent à la recherche scientifique au Canada. L'ouverture cette semaine au Canada de la première station nucléaire d'énergie électrique a fourni une preuve éloquente de la belle coopération qui existe au Canada entre la science et l'industrie.

La prospérité et le progrès du Canada, en fin de compte, doivent s'appuyer dans une grande mesure sur ses exportations. Pour que celles-ci atteignent des niveaux satisfaisants, il faut accroître encore la capacité de concurrence des produits canadiens sur les marchés extérieurs. Tels sont les buts des programmes industriels du Gouvernement. Ses négociations commerciales visent à ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs canadiens, en retour des possibilités offertes aux producteurs étrangers d'écouler leurs produits au Canada. La vigoureuse campagne d'expansion du commerce d'exportation va revêtir une ampleur nouvelle afin d'accroître les ventes des produits canadiens sur les marchés extérieurs. Il vous sera demandé de voter les fonds nécessaires à l'accomplissement de cette tâche grandissante. Vous serez également saisis de modifications à la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, modifications destinées à doubler le montant des engagements que la Société d'assurance des crédits à l'exportation peut assumer et à améliorer les arrangements de financement à longue échéance.

Vous serez priés d'autoriser l'institution d'un Office d'expansion atlantique qui sera appelé à donner son avis sur les mesures à prendre et les

programmes à établir pour favoriser le développement économique de la région atlantique du Canada.

Des modifications seront proposées à la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, qui tendront à donner plus d'envergure encore au rôle important que joue cette banque dans l'expansion nationale.

Une agriculture prospère demeure essentielle au bien-être de l'ensemble de l'économie canadienne. Le Canada est gratifié cette année de très riches récoltes de bonne qualité, et les marchés d'exportation des produits agricoles canadiens se sont considérablement élargis.

Mes Ministres se rendent compte que l'élevage du bétail occupe une place de plus en plus importante dans l'agriculture canadienne. Ils proposent qu'un programme soit mis au point en vue d'assurer l'aménagement d'un nombre suffisant d'entrepôts afin qu'il y ait toujours assez de céréales de provende pour répondre aux besoins croissants des éleveurs de bétail, surtout dans les régions de la Colombie-Britannique et de l'Est canadien qui en manquent ordinairement.

Le programme d'assainissement et de mise en valeur des terres agricoles se poursuit activement et il vous sera demandé de lui voter les fonds nécessaires.

Il sera proposé un projet de loi visant à accroître les fonds de la Société du crédit agricole et à en assurer une utilisation plus souple.

On a également étudié le besoin d'apprentissage agricole et examiné les moyens qui existent à l'heure actuelle; pour faire suite à cette étude, il y aura, à l'automne, une conférence nationale sur l'apprentissage agricole.

La mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques du Canada doivent occuper une place de premier plan dans le programme de croissance économique nationale. La vingt-quatrième législature a jeté les bases voulues en adoptant la Loi sur l'Office national de l'énergie et d'autres mesures.

Il est à espérer que des ententes seront bientôt conclues, qui permettront de soumettre à votre approbation le traité du Columbia et toute mesure législative que doit adopter le Parlement pour y donner suite.

Le programme national que mon Gouvernement a présenté, voici deux ans, à l'égard du pétrole, a fait augmenter de façon satisfaisante la production et la vente du pétrole canadien.

Des études se poursuivront, en collaboration avec les provinces, sur la transmission à grande distance et à haute tension de l'énergie électrique ainsi que sur l'aménagement de sources d'énergie hydro-électrique en vue d'en arriver à la création d'un réseau national d'énergie, qui permettra une utilisation rationnelle des ressources hydro-électriques du Canada afin de mieux servir la mise en valeur et le progrès du pays. Des pourparlers sont en cours avec le gouvernement du Manitoba au sujet d'études du réseau fluvial du Nelson.

Mes Ministres ont décidé qu'il faut favoriser la signature de contrats à long terme relatifs à l'exportation massive des excédents d'énergie du Canada, d'après ses besoins actuels et futurs, afin d'accélérer l'aménagement au Canada de centrales d'une envergure telle que le marché national ne pourrait en faire les frais. Ces exportations peuvent aussi contribuer à raffermir notre balance des paiements.

Vu le rôle important des transports dans l'économie canadienne, vous serez invités à approuver des mesures tendant à donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les transports, qui a maintenant terminé une analyse complète du problème des chemins de fer au Canada. Ces mesures tendront à supprimer la nécessité de mettre en vigueur des majorations générales et uniformes du tarif-marchandises qui, par le passé, ont constitué un si lourd fardeau pour certaines régions et certains groupes de producteurs. Vous serez invités à approuver une prolongation de la Loi